



Compte rendu de la méthodologie et des activités de pilotage pour la révision du projet d'établissement (WP5)

Projet n.: 598537-EPP-1-2018-1-IT-EPPKA2-CBHE-SP

Cofinancé par le
programme Erasmus+
de l'Union européenne



ESAGOV Project n°: 598537-EPP-1-2018-1-IT-EPPKA2-CBHE-SP



Cofinancé par le
programme Erasmus+
de l'Union européenne



Nom du projet	ESAGOV- L'Enseignement Supérieur Algérien à l'heure de la Gouvernance Universitaire
Numéro du projet	598537-EPP-1-2018-1-IT-EPPKA2-CBHE-SP
Période du projet	15/01/2019 – 14/01/2022
Lot de travail	W5 – Pilotage des activités de révision du projet d'établissement
Référence du livrable	D 5.1
Coordinateurs du lot de travail	Université de Béjaïa Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique
Auteur de ce document	Synthèse par Mohamed SRIR, EPAU
Description	Ce livrable est le compte rendu des activités de pilotage de révision du projet d'établissement de l'Ecole Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme - EPAU . Il retrace toutes les étapes mises en œuvre et la manière dont l'établissement est parvenu à réviser son projet d'établissement (méthodologie retenue, personnes impliquées, mode de participation, groupes de travaux thématiques...).

Sommaire

1- Présentation de l'établissement	5
2- Etapes de mise en œuvre de la révision du projet d'établissement	7
A. Démarche générale	7
B. Mise en place du dispositif de travail concerté	9
C. Concertation et enquête pour le diagnostic de l'établissement	9
1) Journées portes ouvertes (mars 2020)	9
1.1. La date de l'événement	9
1.2. Les lieux de l'événement	10
1.3. Le matériel produit	10
1.4. La participation	10
1.5. Sensibilisation et information avant l'évènement	11
1.6. Discussion et concertation pendant les journées	11
1.7. Exploration du processus participatif	12
1.8. Mur à idées	13
1.9. Boîtes à idées	13
1.10. Tables rondes	14
1.11. Vote électronique via WOOLAP	14
1.12. Démarche d'analyse	15
2) Enquête dans le cadre de l'auto-évaluation (mai-juin 2022)	15
2.1. Démarche	15
2.2. Déroulé	16
2.3. Données quantitatives	16
2.4. Thématiques abordées	16
A. Questionnaire destiné aux enseignants	16
B. Questionnaire destiné aux étudiants	17
C. Questionnaire destiné aux ATS	17
2.5. Démarche d'analyse	17
D. Déroulement des réunions des focus group	17
E. Méthodologie et pilotage de la révision	18
<input type="checkbox"/> Actions réalisées	18
<input type="checkbox"/> Démarche de révision	18

<input type="checkbox"/> Actualisation des domaines	19
<input type="checkbox"/> Répartition des tâches entre les membres de la CAQ	19
<input type="checkbox"/> Planning de finalisation (révisé)	20
3- Plan opérationnel de mise en œuvre du PE	20
4- Changements majeurs par rapport au premier projet d'établissement	21
5- Annexes	22
– Annexe 1 : Plan d'action de révision du PE	23
– Annexe 2 : Constitution des groupes de travail thématiques	27
– Annexe 3 : Affiche et dépliant des journées portes ouvertes sur le projet d'établissement	35
– Annexe 4 : Compte rendu des tables rondes organisées lors des journées portes ouvertes sur le projet d'établissement	37
– Annexe 5 : Tableaux de croisement des données quantitatives (auto-évaluation), qualitatives (post-it) et RNAQES	39

1- Présentation de l'établissement

L'Ecole Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme fut créée conformément à l'ordonnance n°70-67 du 14 octobre 1970. Actuellement, l'EPAU est régie conformément au statut-type de l'école supérieure selon le décret exécutif n°16-176 du 14 juin 2016.

La formation assurée à l'EPAU s'inscrit dans le domaine nouvellement créé AUMV (architecture, urbanisme, métiers de la ville) et dans la filière « architecture ».

L'EPAU assure autant la formation de la graduation que de la post-graduation. Elle est composée de deux départements :

- **Le département Classes Préparatoires Intégrés** : depuis la mise en application de la réforme en 2011. Le département gère les 2 premières années et prend en charge le concours CPI permettant d'accéder au second cycle.
- **Le département second cycle** : En 2017, un nouveau département a été mis en place, le département second cycle qui gère les 3 autres années du cursus de la formation de l'architecte et prend en charge l'organisation des soutenances des deux diplômes : de master et de Projet de Fin d'Etude.

La formation doctorale assurée à l'EPAU compte actuellement, le doctorat en science et le doctorat nouveau régime de 3ème cycle. La première formation doctorale mise en place à l'EPAU a débuté en 1995. La formation des magisters a débuté la fin des années 1970 jusqu'en 2013-2014. Les dernières soutenances de magister ont eu lieu au mois de janvier 2018.

→ LES STRUCTURES DE RECHERCHE :

L'école accueille trois laboratoires de recherche : Laboratoire Architecture et Environnement, Laboratoire Ville Urbanisme et Développement Durable, et Laboratoire Ville, Architecture et Patrimoine. Ils soutiennent les formations doctorales et de masters, et hébergent également les différents projets de recherche autant universitaires que socio-économiques.

→ LES RESSOURCES HUMAINES EXISTANTES :

L'EPAU compte actuellement 140 enseignants permanents dont 25% sont docteurs.

Le staff administratif est constitué de 170 agents techniques de soutien, avec 99 permanents et 71 contractuels. Le nombre d'étudiants inscrits est de l'ordre de 1300.

→ LES OBJECTIFS ET MISSIONS DE L'EPAU

- A. En matière de formation : missions des écoles supérieures (Décret 16-176 du 14 juin 2016)**

- Assurer la formation supérieure, de cadres hautement qualifiés, dans les spécialités de l'architecture, de la construction, de l'urbanisme, et de la préservation du patrimoine culturel.
- Assurer la formation préparatoire des étudiants pour l'accès aux études de second cycle,
- Initier les étudiants aux méthodes de recherche et assurer la formation par et pour la recherche,
- Contribuer à la production et à la diffusion du savoir et des connaissances, à leur acquisition et leur développement,
- Introduire la dimension innovation, transfert de technologie et entrepreneuriat aussi bien dans la formation que dans la recherche,
- Initier les étudiants à l'innovation et à l'entrepreneuriat,
- Assurer la formation des formateurs.
- Assurer des activités de formation continue, de perfectionnement et de recyclage au profit du secteur socio-économique.

B. En matière de recherche scientifique et de développement technologique :

- Contribuer à l'effort national de recherche scientifique et de développement technologique,
- Promouvoir le développement des sciences et des techniques,
- Participer au renforcement du potentiel technique national,
- Contribuer au développement de la recherche fondamentale et appliquée au sein des entreprises nationales publiques et privées, à travers l'encouragement à l'innovation,
- Contribuer à la valorisation des résultats de la recherche scientifique et de la diffusion de l'information scientifique et technique
- De Participer au sein de la communauté scientifique internationale à l'échange des connaissances et à leur enrichissement,
- De promouvoir la production scientifique et encourager l'émulation.

→ L'ORGANISATION DU FONCTIONNEMENT DE L'EPAU

L'EPAU est administrée par un Conseil d'administration, dirigée par le Chef d'Etablissement assisté des directeurs adjoints, le Secrétaire Général et du Directeur de la Bibliothèque. Elle est dotée d'organes administratifs et scientifiques pour évaluer les activités pédagogiques et scientifiques.

La gestion des structures de l'école est assurée par :

- Le directeur adjoint chargé des enseignements, des diplômes et de la formation continue ;
- Le directeur adjoint chargé de la formation doctorale, de la recherche scientifique et du développement technologique, de l'innovation et de la promotion de l'entrepreneuriat ;
- Le directeur adjoint chargé des systèmes d'information et de communication et des relations extérieures ;
- Le secrétaire général de l'école ;
- Les chefs de département ;
- Le directeur de la bibliothèque.

2- Etapes de mise en œuvre de la révision du projet d'établissement

A. Démarche générale

L'EPAU a adopté, avec l'appui du projet ESAGOV, une démarche méthodique et collaborative.

Le travail de la révision a repris le canevas du MESRS pour l'élaboration du Projet d'établissement en l'adaptant à la spécificité de l'EPAU avec les modifications suivantes :

- Adaptation des 07 domaines au RNAQES (ex. le domaine gouvernance n'existait pas dans le canevas).
- Ajout de la colonne des indicateurs de chaque action.
- Ajustement des points du sommaire en fonction des spécificités de l'école.
- Insertion des tableaux SWOT (forces, faiblesses, opportunités et menaces) pour la partie diagnostic.
- Mise en place du comité de pilotage et des groupes thématiques mais suppression des groupes transversaux
- Reformulation et ajouts de certains objectifs.

De plus, un plan d'action du processus de révision a été élaboré et révisé à chaque fois que nécessaire. Il définit les objectifs, les activités et les tâches à programmer et à réaliser. Ce plan d'action suit le modèle élaboré par le projet ESAGOV et décrit le déroulé avec les différents axes et étapes nécessaires à la révision du PE, il propose les échéanciers et désigne les groupes de travail et les responsables des tâches.

Le plan d'action a pour objectifs d'/de :

- Identifier et décliner les mesures (activités, actions, tâches, moyens et indicateurs de suivi) ;
- Planifier le calendrier et l'échéancier ;
- Décrire les activités (descriptifs des actions, identification des tâches) ;
- Identifier les groupes de travail (comité de pilotage, comités thématiques) et les ressources humaines nécessaires (responsabilités) ;
- Préparer la vision de la révision du PE : engagement & information, mobilisation et sensibilisation ;
- Définir les attendus (mise à jour de l'analyse de l'environnement externe et Interne de l'établissement, mise à jour de l'évaluation de la capacité organisationnelle et identification des priorités de développement, revue des objectifs initiaux et mise à jour des Orientations Stratégiques (OS), établissement des Plans d'Action Opérationnels (PAO)) ;
- Etablir la méthode de mise à jour du document du Projet d'établissement.

Le plan d'action définit les 6 axes suivants (déclinés en actions avec des indicateurs d'évaluation et des échéances de réalisation) :

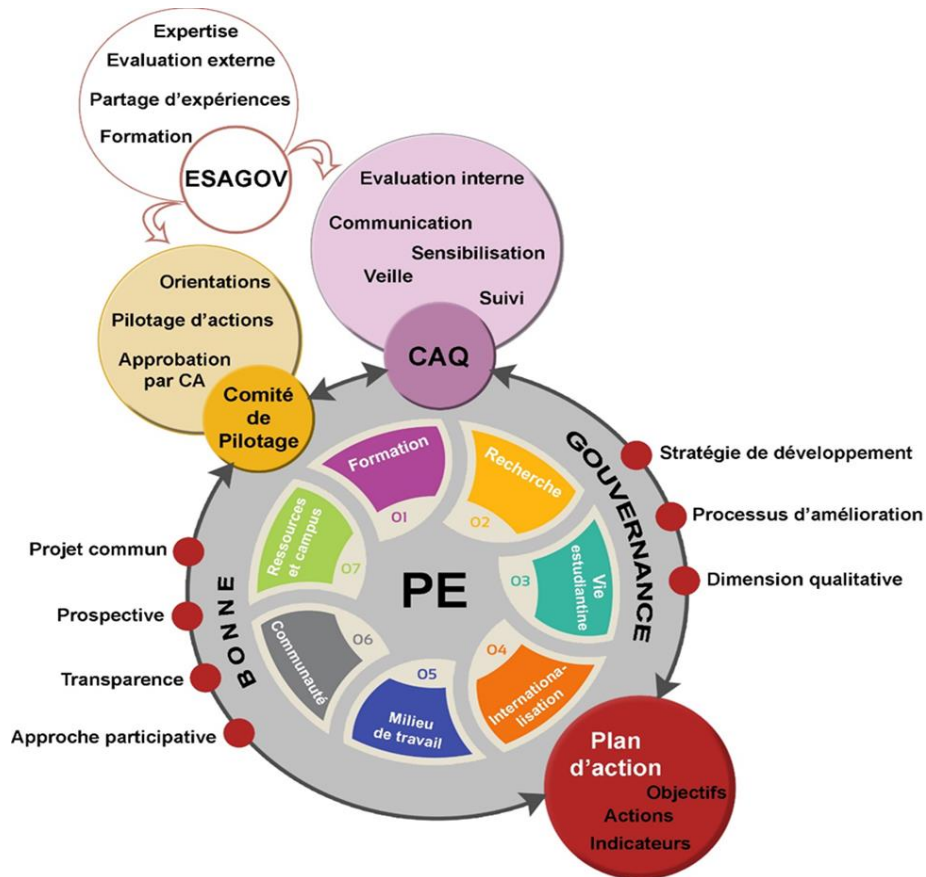
- ❑ Axe 1 : Engagement de l'école
 - dispositif de travail concerté (pilotage)
 - groupes thématiques
 - plan d'action (fiches)
- ❑ Axe 2 : Sensibilisation et information de la communauté
 - présentation du PE et CAQ
 - plan de communication int/ext
 - espace web
- ❑ Axe 3 : Mobilisation de la communauté
 - questionnaire (étudiants, enseignants et ATS)
 - formation
- ❑ Axe 4 : Révision du PE
 - ateliers thématiques / focus groups
 - rédaction finale
 - validation par les instances de l'école
- ❑ Axe 5 : Engagement de la communauté
 - modalités de réalisation des actions et mode de suivi
 - communications autour des actions à engager
- ❑ Axe 6 : Evaluation externe (MESRS / ESAGOV) comme perspective.

Voir en annexe 01 la synthèse des actions.

L'ensemble de la démarche s'est basée sur les références suivantes :

- Les priorités et orientations nationales (programme d'action du MESRS) ;
- Le référentiel national de la Commission d'Implémentation d'un système d'Assurance Qualité dans le secteur de l'Enseignement Supérieur et de la recherche scientifique RNAQES ;
- La politique de l'école (orientations de la direction de l'EPAU) ;
- Le rapport de la Cellule Assurance - Qualité et les rapports d'auto-évaluation.
- La note méthodologie et le guide de conception du projet d'établissement conçu par l'Inspection Générale de la Pédagogie (MESRS) ;
- Le projet d'établissement de l'EPAU (version V0 - 2018), notamment le diagnostic de l'environnement, la politique de l'école et le plan d'action d'amélioration ;
- Le canevas d'élaboration du plan d'action de révision du PE et les différentes activités (formations, échanges, orientations, co-productions, etc.) du projet structurel ESAGOV.

Le travail de la révision du PE s'est fait en étroite collaboration entre la direction et la CAQ de l'école, tout en profitant de l'expertise amenée par le projet ESAGOV. *Voir schéma ci-après.*



B. Mise en place du dispositif de travail concerté

Le lancement de la révision du projet d'établissement a permis de mettre en place un comité de pilotage constitué du staff dirigeant de l'école (direction, secrétariat général, directeurs adjoints, chefs de départements), du responsable de la Cellule Assurance Qualité et du point focal comme coordinateur du projet ESAGOV pour l'EPAU. En parallèle, un groupe de travail thématique a été installé pour chacun des 07 domaines du projet d'établissement. Les enseignants, ATS et étudiants sont représentés dans ces groupes avec une description de leurs composantes et une définition de leurs missions. *Voir en annexe 02 la composante des GTT.*

C. Concertation et enquête pour le diagnostic de l'établissement

Deux grandes activités de concertation ont été menées pour assurer un diagnostic partagé de l'école.

1) Journées portes ouvertes (mars 2020)

Ces journées avaient un triple objectif : (1) présenter à la communauté de l'EPAU le contenu du PE (version 0) et associer les étudiants, enseignants et ATS dans la définition du Plan d'action de révision. (2) impliquer les acteurs du secteur socio-professionnel. (3) engager et expérimenter l'approche participative directe.

1.1. La date de l'événement : les 4 et 5 mars 2020

1.2. Les lieux de l'événement :



- La salle de conférences pour l'ouverture de l'événement, la présentation des différentes communications, le déroulement des tables rondes et le dépouillement des sondages.
- L'espace dit « pompe à essence » pour l'exposition des panneaux sur le PE, l'expression de la communauté sur le Mur à idées et les différentes propositions au niveau des boîtes à suggestions.

1.3. Le matériel produit :

01 affiche A3

01 banner

07 panneaux sur le PE (domaines-objectifs-actions-indicateurs)

02 dépliants en arabe et en français

01 spot publicitaire sur le PE

01 mur à idées (2 panneaux)

03 boîtes à suggestions (urnes transparentes)

Voir en annexe 03 l'affiche et le dépliant.

1.4. La participation : (Organisateurs non compris)

Effectifs EPAU (2020) : Etudiants : ≈ 1300 / Enseignants : 154 permanents / ATS : 170

≈ 200 participants → 12% de la population de l'EPAU (estimation de la participation totale sur les deux journées, tous publics et toutes activités confondus)

≈ 190 post-it sur le mur à idées (dont 17 avis sur enseignants et administratifs et 28 hors sujet)

154 bulletins dans les boîtes à suggestions (dont 107 étudiants, 22 enseignants et 25 ATS)

38 participants à la session des présentations (dont 14 étudiants, 11 enseignants, 08 ATS et 05 externes)

28 participants à la table ronde (dont 09 étudiants, 13 enseignants, 02 ATS et 04 externes)

17 participants au dépouillement (dont 07 étudiants, 06 enseignants, 03 ATS et 01 externe)

1.5. Sensibilisation et information avant l'évènement :

- Site web de l'EPAU, Facebook
- Diffusion d'un spot publicitaire (**802 consultations**)
- Envoi par mail à tous les enseignants de l'EPAU via l'adresse professionnelle
- Envoi des invitations au public ciblé : chefs de services administratifs, clubs scientifiques d'étudiants, directeurs des laboratoires de recherche, intervenants du secteur socio-professionnel, présidents de CPC, association des anciens étudiants de l'EPAU, ordre et syndicat des architectes.

Mobilis 15:20 34 %




Page Commentaires

 **École Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme**
3 mars · 🌐

Portes ouvertes sur le Projet d'Établissement. Rendez-vous à partir de demain, mercredi 03 mars 2020. Programme à partir de ce lien : <http://www.epau-alger.edu.dz/index.php/l-ecole/actualites/437-portes-ouvertes-sur-le-projet-d-etablissement>



802 vues

 Commenter au nom...  

1.6. Discussion et concertation pendant les journées :

Quatre outils ont été expérimentés pour recueillir le maximum d'information sur le projet.

- **Les boîtes à idées par catégorie de population** : enseignants, étudiants et ATS
- **Le mur à idées** : panneaux avec mise à disposition de post-it pour exprimer des avis, des propositions, etc.
- **Les tables rondes** : sur proposition des participants, les 03 tables prévues initialement ont été regroupées en une seule pour discuter ensemble des 7 domaines

- **Le vote électronique via WOOCCLAP** : Sur la base d'une série de mots-clés qui revenaient régulièrement dans les discours des participants (ATS, Enseignants et étudiants) à la table ronde, un formulaire a été construit via l'application Wooclap qui servait à prioriser les actions identifiées.

1.7. Exploration du processus participatif :



Le dépouillement des propositions émises par l'ensemble des catégories impliquées dans le PE s'est déroulé lors de la deuxième journée en la présence de quelque représentants d'étudiants, enseignants et ATS et des membres de la CAQ.

Méthode :

- Lecture et tri des propositions / doléances issues des murs et des urnes, par le collectif présent.
- Constitution d'enveloppes, chacune se rapportant à un domaine, pour le classement des post-it et des bulletins des urnes, qui serviront à l'étape prochaine d'étude.

1.8. Mur à idées :



Méthode :

- Elaboration d'un tableau de classement en sept (7) colonnes correspondant aux sept (7) domaines du PE.
- Affichage des panneaux relatifs aux domaines, objectifs et actions en guise de référence pour le tri des propositions.
- Lecture collective, interprétation et tri des post-it issus des murs à idées.
- Collage de chaque post-it dans la colonne lui correspondant.

1.9. Boîtes à idées :



Méthode :

- Lecture collective et tri des bulletins issus des 03 urnes.
- Classement dans des enveloppes correspondant aux 03 catégories de population.

1.10. Tables rondes :



Méthode :

- Implication de la communauté de l'EPAU et des représentants du secteur socio-professionnel.
- Discussion autour des contraintes et des actions concrètes.
- Elaboration de rapport de synthèse sur les principaux points évoqués.

Voir en annexe 04 le compte rendu.

1.11. Vote électronique via WOOLAP :



Méthode :

- Présentation de l'application.
- Introduction des mots-clés.
- Installation de l'application sur les téléphones des participants.
- Lancement de l'opération de vote.
- Visualisation et discussion des résultats.

1.12. Démarche d'analyse :

- Le dépouillement des propositions sur les plans quantitatif et qualitatif.
- Transcription numérique des propositions portées sur le mur à idée (données qualitatives),
- Tri des propositions issues du mur à idées par thème et par éléments de signification,
- L'analyse des conclusions des tables rondes.
- L'analyse de la participation à l'évènement (taux, qualité, difficultés).
- Première confrontation des résultats de l'analyse avec la version 1 du projet d'établissement.
- Proposition d'améliorations.
- Etude de la faisabilité du projet (contraintes règlementaires et financières) : **Projet idéal vs Projet réaliste.**

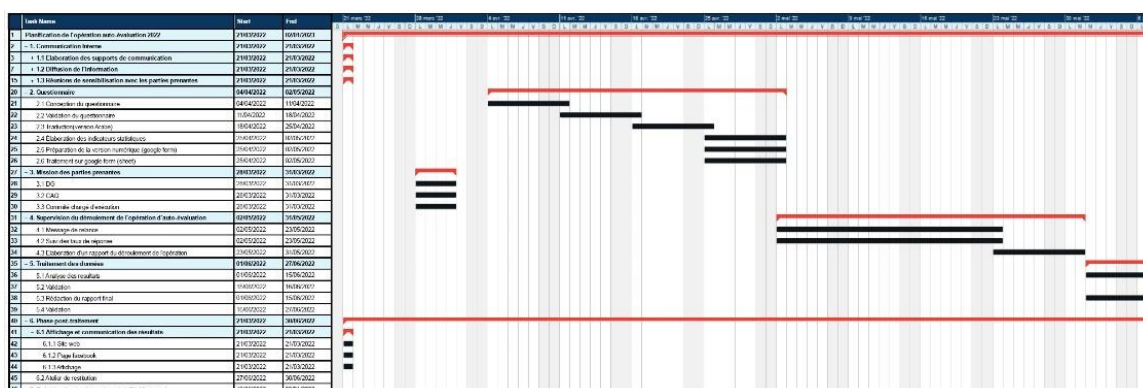
2) Enquête dans le cadre de l'auto-évaluation (mai-juin 2022)

2.1. Démarche :



Organigramme de la planification de l'opération

2.2. Déroulé :



Planning et phasage des activités

2.3. Données quantitatives :

Catégorie ciblée	Nombre de répondeurs	Taux de participation
Enseignants	55 réponses/ 129	42.6 %
Etudiants	147 réponses/ 1417	10.3 %
ATS	14 réponses /162	11.5 %

2.4. Thématiques abordées :

A. Questionnaire destiné aux enseignants : 43 questions

Enseignement : 6 questions

(La formation, les programmes d'enseignements, les offres de formations)

Gouvernance pédagogique : 10 questions

(Les comités pédagogiques, gestion participative, l'efficacité des services pédagogiques, la gestion de l'enseignement à distance, fonctionnement des services administratives, l'évaluation des performances des enseignants, accompagnement pédagogique)

Gouvernance : 11 questions

(Implication des enseignants, transparence dans les décisions, le recrutement, la communication et la diffusion de l'information, l'application des textes réglementaires)

Vie professionnelle : 8 questions

(Prise en charge des personnes vulnérables ; cadre de travail et convivialité, le partenaire social ; l'appartenance à l'Epau)

Infrastructure et conditions de travail : 7 questions

(Les conditions de confort physique, conditions matériels, accessibilités)

Recherche et relations avec l'environnement extérieurs : 11 questions

(L'accès aux stages scientifiques, manifestations, publication, partenariats avec le milieu professionnel ; formation en collaboration avec le milieu professionnel, etc.)

B. Questionnaire destiné aux étudiants : 35 questions

☐ Gestion administrative et pédagogique : 14 questions

(Affectation pédagogique ; modalités d'évaluations, l'efficacité des services pédagogiques, l'implication des étudiants dans le processus de décision, concours d'accès à l'Epau, diffusion de l'information, la communication via les réseaux sociaux, l'usage des TIC, gestion des crises)

☐ Infrastructure : 11 questions

(Condition d'étude à l'Epau, les conditions des espaces pédagogiques, l'hygiène, la sécurité, les équipements de sport ; téléenseignement)

☐ Relations socio-économiques : 6 questions

(Déroulement des stages, l'apport des stages dans la formation, dispositif d'insertion professionnel, l'employabilité)

☐ Coopération internationale : 4 questions

(L'offre en matière de projets de coopération)

C. Questionnaire destiné aux ATS : 49 questions

☐ Gouvernance : 19 questions

(le recrutement, les missions attribués aux employés, les promotions, les formations, la coordination avec les services, la diffusion de l'information, la communication, la gestion des crises ; le règlement intérieur)

☐ Vie professionnelle : 14 questions

(les conditions de travail à l'Epau, les activités culturelles et sportives œuvres sociales, l'éthique, etc.)

☐ Infrastructure : 13 questions

(les espaces de travail, conditions d'hygiène, sécurité, gestion du matériel, personnel de soutien, dimension environnementale, etc.)

☐ Coopération internationale : 03 questions

(l'information sur les projets, implication, etc.)

2.5. Démarche d'analyse :

- Croisement des données quantitatives (Auto-évaluation) et qualitatives (Mur idées),
- Tri des thématiques prioritaires,
- Focus groupe sur les thématiques prioritaires.

D. Déroulement des réunions des focus group

Leur travail consistait à reprendre, à partir de la version initiale du PE de 2018, le diagnostic et l'identification des actions de développement et d'amélioration. La démarche collaborative a été privilégiée pour assurer une réelle implication des participants aux focus group et une définition commune des objectifs, des actions ainsi que des indicateurs de mesure / suivi. Chaque focus group avait comme responsable un membre de la CAQ qui assurait l'animation, menait les discussions et rédigeait les PV.

E. Méthodologie et pilotage de la révision

Dans le cadre de la révision du PE, les membres de la CAQ ont exploité les différents outputs des principales activités réalisées entre janvier 2019 et janvier 2023 : notamment les journées portes ouvertes sur le PE de mars 2020, les formations et les focus groups du projet ESAGOV entre 2021 et 2022, l'auto-évaluation de mai-juin 2022 et la journée-débat sur la réhabilitation de l'EPAU de juin 2022.

La définition des actions résulte donc du croisement des données qualitatives et quantitatives issues des différentes discussions et des enquêtes, et confrontées au Référentiel national de l'assurance qualité RNAQES. Ces actions ont été réfléchies en adéquation avec les moyens disponibles et sont échelonnées sur 03 ans d'exercice.

Les nombreux participants aux différentes activités durant tout le processus correspondant à la durée du projet ESAGOV ont été destinataires des résultats de ce travail de révision (synthèse du diagnostic et des objectifs/actions/indicateurs) et ont été invités par courriels à formuler leurs ultimes avis, remarques et suggestions avant la présentation de la conférence finale d'ESAGOV et la validation par les instances de l'école.

☐ Actions réalisées

Principales activités	Outputs	Nature des données
Journées portes ouvertes sur le PE (2020)	- post-it, - boîtes à idées, - compte rendu table ronde	Qualitatives
Focus groups et ateliers thématiques (2021-2022)	- pv (résumé des discussions et propositions)	Qualitatives
Enquête d'auto-évaluation par questionnaires (2022)	- statistiques	Quantitatives
Journées-débat sur la réhabilitation de l'EPAU	- discussions / propositions	Qualitatives

☐ Démarche de révision

- Par domaine du RNAQES
- Actualisation des données de l'analyse, du diagnostic SWOT et du Plan d'actions (objectifs + actions + indicateurs)
- Echancier : 3 ans / 2023-2025/26 (calé sur les futurs contrats d'établissement)

Nature des données	Données qualitatives croisées	Données qualitatives	Données quantitatives	RNAQES	Priorités
Exploitation	Avis récurrents : post-it, boîtes à idées, compte rendu	Propositions des focus groups ou ateliers thématiques	Questionnaires de l'auto-évaluation adressés aux trois publics de l'école : étudiants,	Eléments à actualiser et/ou intégrer	Stratégie à traduire en termes d'objectif et/ou d'action

	des tables rondes		enseignants et ATS		
Formation					
Recherche scientifique					
Gouvernance					
Infrastructures					
Vie à l'université					
Relations avec l'envir. SE					
Coopération					

Voir en annexe 05 des exemples de tableaux de croisement.

❑ Actualisation des domaines

Un travail de réorganisation des tableaux a été effectué pour répartir les objectifs et les actions des tableaux (milieu de travail et communauté) sur les volets gouvernance et vie à l'université. Le même travail a été effectué pour le tableau du domaine relation avec le monde socio-économique à recomposer avec les volets : milieu de travail et communauté. Enfin, le tableau concernant les infrastructures a été produit à partir des volets : ressources et campus, milieu de travail.

Domaines RNAQUES	Domaines canevas PE
1. Formation 2. Recherche scientifique 3. Gouvernance 4. Infrastructures 5. Vie à l'université 6. Relations avec l'environnement socio-économique 7. Coopération	1. Formation 2. Recherche 3. Expérience étudiante 4. Internationalisation 5. Milieu de travail 6. Communauté 7. Ressources et campus

❑ Répartition des tâches entre les membres de la CAQ (responsabilités par domaine)

- Formation (Mr M. Hocine + Mme A. Benattallah)
- Recherche scientifique (Mme M. Messaoudene)
- Gouvernance (Mme K. Djar + Mr M. Bakour)
- Infrastructures (Mme K. Djar + Mr M. Bakour)
- Vie à l'Université (Mme I. Hamitou)
- Relation avec l'environnement socio-économique (Mr A. Bendali-Hacine)
- Coopération (Mr M. Srir)

Chaque groupe thématique a traité les données de son domaine comme pour les focus groups. Il s'agissait de dégager dans un tableau les éléments récurrents par groupe d'acteurs (étudiants, enseignants, ATS). Comme ligne de conduite, il fallait veiller à réviser les actions en privilégiant un set parcimonieux et au regard de la faisabilité dans les 3 ans.

❑ **Planning de finalisation (révisé)**

- Croisement des données quantitatives (auto-évaluation) et qualitatives (post-it), exploitation des résultats et tri des priorités (jusqu'au 30/11)
- Focus groupe sur les domaines restants (20-30/11)
- Rédaction de la V2 (01-20/12)
- Réunion de restitution (21/12)
- Diffusion aux groupes cibles et retours (21-29/12)
- Mise en forme de la version finale (30/12-09/01/2023)

3- Plan opérationnel de mise en œuvre du PE

L'EPAU compte poursuivre la dynamique insufflée par la définition du nouveau projet d'établissement et élaborer un plan opérationnel pour une meilleure gestion de la qualité du processus de mise en œuvre. Ce plan, sous forme de tableau-calendrier identifie les différents temps des actions, des tâches associées et leur coordination, les acteurs visés, les moyens et les outils à mettre en place. Il s'agit de répondre, pour chaque action du PE, aux questions suivantes :

- Quelles sont les étapes (tâches) de mise en œuvre ?
- Qui sont les intervenants (responsabilités) ?
- Quels sont les moyens (outils et budget) ?
- Quelles sont les échéances ?
- Quelles preuves d'exécution (évaluation des indicateurs) ?

Un tableau de bord permet d'organiser les réponses à ces questions et détailler le déroulement de la mise en œuvre des mesures.

Plan opérationnel						
Actions	Etapes (tâches)	Responsables	Moyens à mobiliser	Échéances	Indicateurs d'évaluation	Vérification (preuves)
Action 1						
Action 2						
Action 3						
Action 4						
Action 5						
Action n.....						

Il convient donc de procéder avec méthode afin de définir pour chaque action les mesures, les intervenants, les temps d'exécution et les moyens pour y parvenir. L'objectif étant de rechercher la performance par l'optimisation des moyens en fonction des ressources disponibles ou à créer.

Méthode PQQOQC :

- Pourquoi ? objectifs
- Quoi ? actions, phases, opérations
- Qui ? parties prenantes, acteurs et responsables (mobilisation)
- Où ? lieu, service, contexte
- Quand ? moment, planning, durée, fréquence
- Comment ? moyens nécessaires, procédures, ..

Reste à identifier un élément important : LE GARANT qui mènera le groupe de travail durant tout le processus de réalisation. Est-ce le rôle de la CAQ, du CD ou d'une commission Ad hoc ?

Une idée a surgi des discussions lors des focus groups afin d'assurer un impact des actions. Celle de faire recours à des activités QUICK-WIN où petite mesure / action transversale qui touche plusieurs domaines et qui a un fort retentissement. Procéder donc par l'exemplarité afin de rendre visible, de convaincre et donc obtenir l'adhésion. Dans cet esprit, l'EPAU a créé un bureau d'étude dans le cadre de la promotion de l'entrepreneuriat universitaire. Plusieurs petites activités ont permis d'arriver à ce résultat : formation à l'entrepreneuriat, marathon des start-up, challenge, workshops et échanges. Au final, les impacts ont été très larges : réponse à un besoin du contexte, dynamisme et visibilité de l'école, motivation des étudiants et staff, contribution à la 3e mission de service public et de rapprochement avec le monde socio-économique.

4- Changements majeurs par rapport au premier projet d'établissement

L'EPAU a apporté quelques changements au canevas initial pour l'adapter à ses spécificités en tant qu'école supérieure. Il s'agit notamment de/d' :

- Adaptation des 07 domaines au RNAQUES (ex. le domaine gouvernance n'existait pas dans le canevas).
- Intégration de la méthodologie adoptée dans ce travail.
- Ajout de la colonne des indicateurs de chaque action dans les tableaux des différents domaines.
- Ajustement des points du sommaire en fonction des spécificités de l'école.
- Insertion des tableaux SWOT (forces, faiblesses, opportunités et menaces) pour la partie diagnostic.
- Mise en place du comité de pilotage et des groupes thématiques mais suppression des groupes transversaux.
- Reformulation et ajouts de certains objectifs.
- Intégration en annexe des informations complémentaires (données, membres des groupes de travail, etc.).
- Proposition d'un plan opérationnel de mise en œuvre.

5- Annexes

- Annexe 1** : Actions proposées dans le cadre du plan d'action de révision du PE
- Annexe 2** : Constitution des groupes de travail thématiques
- Annexe 3** : Affiche et dépliant des journées portes ouvertes sur le projet d'établissement
- Annexe 4** : Compte rendu des tables rondes organisées lors des journées portes ouvertes sur le projet d'établissement
- Annexe 5** : Tableaux de croisement des données quantitatives (auto-évaluation), qualitatives (post-it) et RNAQES

Annexe 1 :

Actions proposées dans le cadre du plan d'action de révision du PE

Axe 1 : Engagement de l'école			
Action	Descriptif	Tâches	Résultats attendus
Action 1.1 : Mise en place du dispositif de travail concerté (groupe de pilotage)	Elaboration de la fiche du dispositif de travail concerté en précisant la mission à accomplir et la décision signée par la directrice	<ul style="list-style-type: none"> – Installation du comité de pilotage – Elaboration de la fiche du dispositif de travail concerté – Etablissement d'une décision interne 	<ul style="list-style-type: none"> – Démarrage du travail de révision du PE – Coordination entre les groupes thématiques – Suivi des différentes étapes du travail de révision – Mise en place des moyens nécessaires – Evaluation par la mesure des indicateurs
Action 1.2 : Mise en place des 08 groupes de travail thématique	Elaboration de la fiche du dispositif de travail concerté en précisant la mission à accomplir et la décision signée par la directrice	<ul style="list-style-type: none"> – Identification des personnes ressources – Elaboration de la fiche du dispositif de travail concerté – Etablissement d'une décision interne 	<ul style="list-style-type: none"> – Organisation en sous-groupes du travail de révision du PE – Répartition des tâches et des responsabilités – Renforcement de l'implication des parties prenantes – Lancement de la réflexion sur la révision des objectifs et des actions à inscrire dans le PE
Action 1.3 : Elaboration du Plan d'action pour la révision du PE	Définition des objectifs, des cibles et des activités à réaliser pour réviser le projet d'établissement	<ul style="list-style-type: none"> – Identification du dispositif de travail concerté – Rédaction du plan d'action selon le canevas ESAGOV 	<ul style="list-style-type: none"> – Définir la feuille de route de la révision du PE – Planifier le calendrier des activités – Décrire les actions à mener – Identifier les groupes de travail et les attendus
Action 1.4 : Présentation de la note méthodologique du MESRS PE / Projet ESAGOV	Expliquer le contexte et les motivations de l'élaboration du PE ainsi que le modèle de sa construction, à travers notamment le canevas du MESRS et du dispositif du projet ESAGOV comme soutien à cette démarche	<ul style="list-style-type: none"> – Organisation de portes ouvertes sur le PE : présentations, tables rondes, concertation (mur et boîtes à idées) – Analyse de la participation 	<ul style="list-style-type: none"> – Diffusion de l'information autour de l'élaboration du PE – Débat et discussions sur les actions à mener – Actualisation du diagnostic de l'école – Identifications des actions prioritaires – Plus d'implication de la communauté

Axe 02 : Sensibilisation & information de la communauté de l'école

Action	Descriptif	Tâches	Résultats attendus
Action 2.1 : Etablissement d'un plan de communication interne et externe	Il s'agit de produire un plan de communication qui servira comme interface d'information et de veille entre l'école et sa communauté et entre l'école et son environnement extérieur	<ul style="list-style-type: none"> - Identification des personnes ressources et du public cible - Elaboration du contenu du plan de communication 	<ul style="list-style-type: none"> - Information et vulgarisation du PE - Capitalisation du travail réalisé - Acculturation du projet d'établissement par la communauté de l'EPAU et par les professionnels du secteur socio-économique
Action 2.2 : Etablissement d'un espace Web d'information et de sensibilisation sur le PE	Création d'une page web sur le site de l'EPAU et élaboration du contenu d'information et de sensibilisation à mettre en ligne	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration du contenu de la page d'information - Création d'une page web - Dépôt de contenu 	<ul style="list-style-type: none"> - Dépôt de contenu relatif au PE et alimentation continue de la page web - Visibilité du PE
Action 2.3 : Organisation d'un cycle de présentation & discussion autour du PE et de l'approche Assurance - Qualité de l'établissement	Cette action a débuté en juillet 2016 (bilan auto-évaluation), puis relancé en mars 2020 (portes ouvertes sur le PE). Le cycle sera poursuivi avec l'organisation de deux autres manifestations avec la participation de toute la communauté de l'EPAU ainsi que des représentants du secteur socio-économique	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation du bilan de l'auto-évaluation selon l'approche Assurance-Qualité (AQ) - Organisation des premières portes ouvertes sur le PE - Programmation d'une présentation intermédiaire, puis finale 	<ul style="list-style-type: none"> - Communication sur le PE - Implication de la communauté de l'école et du monde socio-économique - Recommandations et propositions pour la révision du PE

Axe 03 : Mobilisation de la communauté de l'école

Action	Descriptif	Tâches	Résultats attendus
Action 3.1 : Questionnaire sur les nouvelles	Fixer les orientations stratégiques de	<ul style="list-style-type: none"> - Préparation du questionnaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Avoir une feuille de route claire avec des objectifs faisables

orientations stratégiques de l'établissement	l'établissement à court et moyen terme sur le plan managérial et opérationnel avec la prise en compte des directives du MESRS	<ul style="list-style-type: none"> – Pré-enquête et validation du questionnaire – Exécution et traitement de l'enquête 	<ul style="list-style-type: none"> – Identifier les principaux jalons – Afficher et partager les orientations futures avec l'ensemble de la communauté
Action 3.2 : Identification et réalisation des formations / expertises autour du PE (interne)	Formation sur la démarche méthodologie, et mise en place d'un système de management de la qualité	<ul style="list-style-type: none"> – Identification des équipes et les besoins en formation – Mettre en place la formation – Evaluer la formation 	<ul style="list-style-type: none"> – Montée en compétence du personnel engagé dans l'élaboration et le suivi du projet d'établissement – Maitrise des procédures et référentiels/normes en matière de démarche – qualité
Axe 04 : Révision du projet d'établissement			
Action	Descriptif	Tâches	Résultats attendus
Action 4.1 : Organisation des ateliers des groupes de travail thématique (synthèse, révision et mise à jour)	Travail collaboratif entre les groupes thématiques et le comité de pilotage pour établir la version améliorée du projet d'établissement	<ul style="list-style-type: none"> – Actualisation des indicateurs et des actions selon les huit (08) thématiques – Budgétisation des actions, évaluation du risque et identification des moyens et ressources – Rédaction de la version améliorée préliminaire 	<ul style="list-style-type: none"> – Version améliorée préliminaire du projet d'établissement.
Action 4.2 : Rédaction finale de la révision du PE	Finaliser la rédaction et produire la nouvelle version du projet d'établissement	<ul style="list-style-type: none"> – Présentation des résultats par thématique (brainstorming) – Mettre en forme le consolidé du rapport « PE » 	<ul style="list-style-type: none"> – Version finale du projet d'établissement pour la période 2021 - 2026
Action 4.3 : Description du mode de suivi et d'évaluation du PE	Identifier les mécanismes et la démarche à mettre en place pour le suivi des actions programmées dans le projet d'établissement	<ul style="list-style-type: none"> – Normalisation des indicateurs (unité, fréquence, seuil critique, méthode de collecte et de calcul, ..) – Identification des mécanismes de remontée de la donnée et des personnes responsables – Reporting (états de sortie) 	<ul style="list-style-type: none"> – Procédures d'évaluation et de suivi des indicateurs clés du projet d'établissement – Mise en place d'un système informatisé – Support de communication simple et efficace avec les responsables, MESRS et toute la communauté de l'EPAU.

Action 4.4 : Validation par les instances administratives et scientifiques	Il s'agit de soumettre le PE pour validation au Conseil scientifique ainsi qu'au Conseil d'administration	<ul style="list-style-type: none"> - Soumettre le PE au CS et CA de l'école - Validation 	<ul style="list-style-type: none"> - Version officielle du projet d'établissement révisé
Axe 05 : Engagement de la communauté de l'EPAU			
Action	Descriptif	Tâches	Résultats attendus
Action 5.1 : Organisation de Focus Group par thématique sur les modalités de réalisation des actions	Il s'agit de définir les modalités et les responsabilités dans la réalisation des actions du PE	<ul style="list-style-type: none"> - Constitution des Focus Group par thématique - Organisation d'ateliers sur les modalités d'application du PE (par thématique) 	<ul style="list-style-type: none"> - Définir les responsabilités - Obtenir l'engagement - S'assurer de la compréhension des tâches et des modalités d'application de tous les intervenants
Action 5.2 : Information & communication sur les actions à engager	Diffusion et explication des activités programmées en fonction du calendrier établi	<ul style="list-style-type: none"> - Définition et mise en place des moyens de communication - Présentation graduelle des actions à engager 	<ul style="list-style-type: none"> - Diffusion de l'information et lancement concerté des actions
Axe 06 : Evaluation externe (à confirmer)			
Action	Descriptif	Tâches	Résultats attendus
Action 6.1 : Présentation du projet d'établissement pour expertise et accompagnement (ESAGOV, MESRS)	Il s'agit de présenter le PE pour une évaluation externe dans le but de son optimisation et pour solliciter un accompagnement dans la réalisation des actions (expertise, moyens)	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation du PE pour ESAGOV (conférence finale) - Présentation du PE pour MESRS (selon modalités arrêtées par la tutelle) 	<ul style="list-style-type: none"> - Retours pour l'amélioration et l'optimisation du PE - Obtention d'un accompagnement en expertise et moyens

Annexe 2 : Constitution des groupes de travail thématiques

Comité de pilotage				
Nom & Prénom	Titre	Position	Tel	E-mail
Membres de la Direction de l'école (actualisés en 2022)				
DJIAR Kahina	Directrice de l'Ecole	Présidente		k.djar@epau-alger.edu.dz
CHABOU Meriem	Directrice adjointe chargée des enseignements	Membre		m.chabou@epau-alger.edu.dz
MESSAOUDENE Maha	Directrice adjointe chargée de la formation doctorale et de la recherche	Membre		m.messaoudene@epau-alger.edu.dz
KACHER Sabrina	Directrice adjointe chargée des relations extérieures	Membre		relex@epau-alger.edu.dz
MEZOUARI Fadila	Chef de département des CPI	Membre		sandjaksamy@gmail.com
ATTARI Nassereddine	Chef de département du SC	Membre		ne.attari@epau-alger.edu.dz
TOUIDJ Rabah	Secrétaire Générale	Membre		r.touidj@epau-alger.edu.dz
Pilotage de la révision du PE				
SRIR Mohamed	Membre de la Cellule Assurance Qualité, membre et Point focal du projet ESAGOV	Responsable		m.srir@epau-alger.edu.dz
MESSAOUDENE Maha	Membre de la Cellule Assurance Qualité et membre du projet ESAGOV	Membre		m.messaoudene@epau-alger.edu.dz
BAKOUR Mohamed	Responsable de la Cellule Assurance Qualité	RAQ		med.bakour@gmail.com
Description	<p>Le comité de pilotage de l'EPAU comprend les membres de la direction de l'école, à savoir : la directrice et les directeurs adjoints ainsi que les deux chefs de département (Classes préparatoires intégrées et Second Cycle), ainsi que le secrétariat général. Le comité intègre aussi le responsable de la cellule assurance qualité ainsi que le responsable de la mobilité internationale (et membre de la CAQ).</p> <p>Le Copil a pour mission de développer et de proposer la stratégie de développement de l'EPAU en concertation avec la communauté de l'école. Il conduit le travail d'élaboration, de concertation et de validation des choix stratégiques.</p>			
Missions	<ul style="list-style-type: none"> - Initier et suivre l'élaboration et l'avancement du Projet d'établissement. - Mettre en place des groupes de travail thématiques. - Situer les responsabilités. 			

	<ul style="list-style-type: none"> - Planifier le déroulement du travail. - Assurer la coordination entre les différents acteurs. - Assurer la cohérence de la réflexion et des choix stratégiques. - Décider des orientations et des actions finales. - Valider le PE et le soumettre aux autres instances de validation.
--	---

Groupe de Travail Thématique (GTT)				
Formation supérieure				
Nom & Prénom	Titre	Position	Tel	E-mail
HOCINE MOHAMED	Enseignant-chercheur, membre CAQ	Responsable		mo.hocine@epau-alger.edu.dz
BENATTALLAH AFIFA	Enseignant-chercheur, membre CAQ	Membre		a.benattallah@epau-alger.edu.dz
CHABOU Meriem	Directrice adjointe chargée des enseignements	Membre		m.chabou@epau-alger.edu.dz
MEZOUARI FADILA	Chef de département CPI	Membre		sandjaksamy@gmail.com
ATTARI NASSER EDDINE	Chef de département SC	Membre		ne.attari@epau-alger.edu.dz
FERGANI LAMRI ISLAM	Association des étudiants SpaceCraft	Membre		ferganilamri15@gmail.com
Description	Ce groupe de réflexion s'attachera à actualiser les objectifs pour une formation professionnalisante de qualité adaptée à l'environnement économique et au service des secteurs utilisateurs. Il proposera des actions en lien avec l'organisation des enseignements, des stages, et de la formation continue dans une visée d'innovation.			
Missions	<ul style="list-style-type: none"> – Mettre en place et suivre l'élaboration et l'avancement de la révision du PE dans son volet thématique « Formation supérieure ». – Organiser des réunions de travail, situer les responsabilités et répartir les tâches. – Planifier le déroulement du travail et assurer la coordination entre les différents acteurs internes et externes. – Assurer la cohérence de la réflexion et des options retenues. – Retenir des orientations et des actions et les présenter pour validation au COPIL du PE. 			

Groupe de Travail Thématique (GTT) Recherche scientifique				
Nom & Prénom	Titre	Position	Tel	E-mail
MESSAOUDEN E MAHA	Directrice adjointe FDRF	Responsable		m.messaoudene @epau- alger.edu.dz
CHENNAOUI YOUCEF	Directeur laboratoire LVAP	Membre		y.chennaoui@ep au-alger.edu.dz
BOUSSOUALIM AICHA	Directrice laboratoire LAE	Membre		a.boussoualim@ epau- alger.edu.dz
BAOUNI TAHAR	Directeur laboratoire VUDD	Membre		t.baouni@epau- alger.edu.dz
ABDELATIF ISMA	Doctorante	Membre		abdelatifisma@g mail.com
Description	<p>Ce groupe de travail intègre les directeurs des trois laboratoires de l'EPAU ainsi que la responsable de la formation doctorale, de la recherche scientifique, de l'innovation et de l'entrepreneuriat avec la participation d'une représentante des doctorants. Ils travailleront en étroite collaboration avec les services respectifs de chaque entité. Le groupe se chargera de mener la réflexion sur la stratégie de recherche et de visibilité de l'établissement en matière de production scientifique et de rapprochement avec le secteur socio-économique.</p>			
Tâches	<ul style="list-style-type: none"> – Constitution des groupes de travail en charge de l'élaboration d'une stratégie d'amélioration de la visibilité de la recherche au niveau nationale et internationale. – Proposition des actions pour l'amélioration de la visibilité de la recherche, de la capitalisation des publications, des communications et autres projets. – Etablir des mécanismes et proposer des dispositifs de partenariat avec le secteur socio-économique en vue de l'impliquer dans le choix des sujets de recherche. – Elaboration d'une feuille de route pour l'organisation de l'entrepreneuriat. 			

Groupe de Travail Thématique (GTT) Gouvernance				
Nom & Prénom	Titre	Position	Tel	E-mail
DJIAR Kahina	Directrice de l'Ecole	Présidente		k.djiar@epau-alger.edu.dz
TOUIDJ Rabah	Secrétaire Générale	Membre		r.touidj@epau-alger.edu.dz
SEFAK KAFIA	Directrice de la bibliothèque	Membre		Sefak.kafia@gmail.com
ZEGHAD NOUR EL HOUDA	Responsable des réseaux	Membre		zeghad.houda@hotmail.fr
BELOUCHRANI OUAHIBA	Présidente de CPC	Membre		wbelouchrani@gmail.com
MENANI NESRINE	Charrette Club d'étudiants	Membre		charrette.epau@gmail.com
Description	<p>Ce groupe de travail a pour mission de soutenir les actions qui permettent la réalisation du PE et de réfléchir sur la stratégie de numérisation de la pédagogie et de l'administration.</p> <p>Il établira la stratégie de financement des actions prévues. Il définira les moyens et les mécanismes pour des financements hors budget.</p>			
Tâches	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place des plans de numérisation des différents services. - Identifier les ressources humaines et matérielles en matière de numérisation (e-administration et de e-learning). - Définir les dispositifs pour la vérification de la gestion administrative et pédagogique. - Etablir un bilan financier annuel. - Evaluer les besoins par section et activités. - Répartir la dotation financière en fonction des activités proposées et du contexte spécifique de façon annuelle. - Identification des ressources financières hors budget. 			

Groupe de Travail Thématique (GTT) Coopération (Internationalisation)				
Nom & Prénom	Titre	Position	Tel	E-mail
SRIR MOHAMED	Responsable de la mobilité internationale	Responsable		m.srir@epau-alger.edu.dz
ZEKAGH Rachida	Directrice adjointe chargée des relations extérieures	Membre		relex@epau-alger.edu.dz
HORRA BADR EL MOUNIR	Enseignant-chercheur	Membre		horramounir@gmail.com
ZAIR NOUR	Etudiante mobilité	Membre		zairnoor@gmail.com
LAIHEM AIMEN	Etudiant mobilité	Membre		aimenlaihem14@gmail.com
Description	<p>Le groupe de travail est composé des services de la mobilité et des relations extérieures avec des représentants d'enseignants et d'étudiants ayant effectué des mobilités internationales.</p> <p>La mission du groupe est de proposer des activités et des actions pour optimiser la coopération internationale et améliorer la prise en charge de la mobilité avant, pendant et après son déroulement.</p> <p>La réflexion portera tant sur les mobilités sortantes que entrantes, les projets et programmes de coopération nationaux que internationaux.</p>			
Tâches	<ul style="list-style-type: none"> – Identifier les potentialités et les faiblesses de la politique actuelle d'internationalisation. – Mettre à jour les objectifs de la coopération et de l'internationalisation de l'école. – Définir les ressources et les moyens d'amélioration. – Proposer des actions de renforcement et d'amélioration des procédures de conclusion de contrats et de prise en charge des mobilités. – Rapprocher l'administration des bénéficiaires (étudiants et staffs) et mutualiser leurs efforts. 			

Groupe de Travail Thématique (GTT) Relation avec l'environnement socio-économique				
Nom & Prénom	Titre	Position	Tel	E-mail
BENDALI- HACINE ABDERAZAK	Enseignant-chercheur, membre CAQ	Responsable		ha.bendali@epau- u-alger.edu.dz
MESSAOUDEN E MAHA	Directrice adjointe FDRF	Membre		m.messaoudene @epau- alger.edu.dz
HAMDI AISSA SALIM	Président de l'association des anciens de l'EPAU	Membre		salim_hamdi@ya hoo.fr ae.epau@gmail. com
SI TAYEB KARIM	SG de l'association des anciens de l'EPAU	Membre		sitkar64@gmail.c om
Description	Le groupe de travail a pour mission de réfléchir sur les passerelles entre opérateurs et école afin de la positionner comme acteur important dans la formation continue des professionnels du domaine. Il s'agit également de développer des actions d'appui à l'innovation et à la recherche de partenariats en identifiant les attentes en termes de compétences, de formation et de recherche.			
Tâches	<ul style="list-style-type: none"> – Etablir une grille des opérateurs économiques partenaires de l'école (existants et potentiels) pouvant appuyer des projets de partenariats pour établir des stratégies communes (Win-Win). – Etablir des séances de travail avec les partenaires économiques du secteur de la construction. – Proposer des actions de formation continue destinés aux professionnels. 			

Groupe de Travail Thématique (GTT)				
Vie à l'université (Milieu de travail + expérience estudiantine)				
Nom & Prénom	Titre	Position	Tel	E-mail
BAKOUR MOHAMED	Enseignant-chercheur, responsable CAQ	Responsable		Med.bakour@gmail.com
HAMITOU ILHEM	Enseignante Membre CAQ	Membre		ihamitou@yahoo.fr
ASSAS DALILA	Responsable des activités culturelles	Membre		dalila.assas@yahoo.fr
BOUCHEKOUM MAHIEDDINE	Bibliothécaire	Membre		mahieddine.mahi16@gmail.com
MENANI NESRINE	Représentante du club Charrette	Membre		charrette.epau@gmail.com
BENNACEF KAMIR	Représentante du club Nomad	Membre		nomad.epau@gmail.com
Description	<p>Le groupe thématique a pour objet de proposer un plan d'action pour garantir un cadre de vie favorable à l'épanouissement de la communauté, à une meilleure productivité et efficacité de l'ensemble des employés et des étudiants.</p> <p>Dans un premier temps, il s'agit de faire un état des lieux exhaustif sur le cadre de vie actuel de l'EPAU. Dans un deuxième temps, le groupe thématique se focalisera sur l'élaboration d'un projet commun qui intégrera l'ensemble des composantes de l'école.</p>			
Tâches	<ul style="list-style-type: none"> – Identifier les éventuels dysfonctionnements capables de nuire à l'épanouissement de la communauté de l'EPAU. – Mener des enquêtes (questionnaire, entretien) périodiques avec les responsables et les membres de la communauté sur le niveau de satisfaction liée aux conditions de vie. – Fédérer l'ensemble des parties prenantes autour d'un programme d'action à moyen terme, dans le cadre de la révision du PE. – Mettre en place un mécanisme de remontée de données, pour l'élaboration d'un tableau de bord et de suivi des indicateurs. – Assurer la coordination horizontale entre les principales composantes de l'établissement (étudiants, enseignants et ATS) pour encourager les propositions d'initiatives versant dans l'objectif d'améliorer la vie au sein de l'école. 			

Groupe de Travail Thématique (GTT) Infrastructures				
Nom & Prénom	Titre	Position	Tel	E-mail
DJIAR Kahina	Directrice de l'Ecole	Présidente		k.djjar@epau-alger.edu.dz
HAMMOUDA WIDAD	Architecte, responsable de l'entretien et de la maintenance des biens	Membre		Hammouda_ouid ad@yahoo.fr
TAMOUD KARIM	Architecte, responsable des marchés et des équipements	Membre		ktamoud@gmail.com
TOUIDJ Rabah	Secrétaire Générale	Membre		r.touidj@epau-alger.edu.dz
Description	Le groupe s'attachera à proposer la démarche adéquate pour améliorer les conditions physiques des locaux et de tous les espaces de l'école (pédagogiques et d'accompagnement).			
Tâches	<ul style="list-style-type: none"> - Etablir le diagnostic de l'état des lieux. - Identifier les actions et projets à mener. - Budgétiser les projets. - Etablir un planning des actions à court, moyen et long termes. - Mettre en place un système de maintenance continu. 			

Annexe 3 : Affiche et dépliant des journées portes ouvertes sur le projet d'établissement



ÉCOLE POLYTECHNIQUE D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME
LE MOUDJAHID « HOCINE AIT AHMED »

epau

Portes ouvertes sur le Projet d'établissement

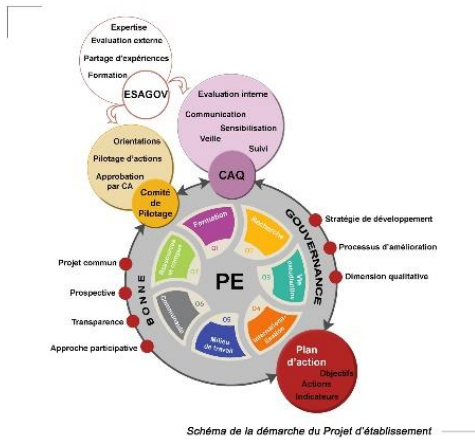
02 & 03 mars 2020

QUEL PROJET POUR NOTRE ÉCOLE ?

epau. Route de Beaulieu, El Harrach BP N°177, 16200 Alger (Algérie). Tel: 023 92 18 00 / Fax: 023 92 19 78. www.epau-alger.edu.dz

ESAGOV  Co-funded by the Erasmus+ Programme of the European Union   

Dépliant :



COMITÉ D'ORGANISATION

Cellule Assurance Qualité : Mohamed BAKOUR, Aïsa BENATTALLAH, Abdelrezak BENDALI-HACINE, Mohamed HOCINE, Maha MESSAOUDENE, Mohamed SRIR, Ithem ZAIDI
 Directrice de l'EPAU : Tsouria BABA-AHMED KASSAB
 Directrice adjointe chargée des relations extérieures : Rachida ZEKAGH
 Secrétaire générale : Zakia MEKHAZNI
 Docteurante : Houada SACI
 Clubs scientifiques d'étudiants : SpaceCraft, Nomad, Charrette

epau

Ecole Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme
 40,25 rue Ulysse, Jijelma, BP 171, 36209 Sétif 01, Algérie
 01 02 82 18 00 / 1 86 62 84 19 76
 www.epau.dz



PROGRAMME

Première journée : 04/03/2020

Matinée :

- 09H30. Mot d'ouverture par la Directrice de l'EPAU : Pr T. BABA-AHMED KASSAB
- 09H45. Présentation de la Cellule CAQ par le Responsable AQ : M. BAKOUR
- 10H00. Présentation du projet d'établissement par M. HOCINE
- 10H15. Affichage et discussion autour des 07 domaines de PE au niveau de l'espace de la pompe à essence (tableaux de bord d'actions, mur et boîtes à idées)

Après-midi :

- 14H00. Présentation du projet ESAGOV par M. SRIR et M. MESSAOUDENE
- 14H15. Contributions du secteur socio-professionnel
 - Association des anciens étudiants de l'EPAU
 - Conseil Local de l'Ordre des Architectes, R. BALAMANE
 - Syndicat National des Architectes Agréés, H. HADJILAH
- 14H45-16H00. Tables rondes (07 domaines)
 - Formation et expérience étudiante (Modérateurs : A. BENATTALLAH, M. BAKOUR, I. ZAIDI / Rapporteuse : H. SACI)
 - Recherche et internationalisation (Modérateurs : M. MESSAOUDENE, R. ZEKAGH, M. SRIR / Rapporteuse : I. ZERARKA)
 - Communauté, milieu de travail, ressources et campus (Modérateurs : M. HOCINE, A. BENDALI-HACINE, Z. MEKHAZNI / Rapporteur : M. TEMKIT)

Deuxième journée : 05/03/2020

Matinée :

- 09H00-12H00. Dépouillement des propositions des participants (avec la participation de l'ensemble des membres de la CAQ et des volontaires)

Après-midi :

- 14H00-16H00. Le projet d'établissement lu et revu par la communauté de l'EPAU (synthèse de l'ensemble des propositions, identification des actions et des indicateurs du PE)

PROJET D'ÉTABLISSEMENT

La direction de l'Ecole Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme EPAU accorde un grand intérêt à la mise en œuvre du **Projet d'Établissement PE** pour répondre aux nouveaux **défis scientifiques, sociétaux et environnementaux**. Le PE constitue un outil de pilotage ainsi qu'un document de communication, et permet à notre école de tracer un **plan d'action** des chantiers prioritaires à court, moyen et long terme ; la finalité étant de promouvoir la **dimension qualitative** dans la gestion de l'Établissement. Il vise également à répondre aux attentes des principaux acteurs de la communauté universitaire : **étudiants, chercheurs, enseignants, ATS**. Pour cela, la démarche se veut **participative et prospective**, afin de fédérer la communauté universitaire autour d'un **Projet commun**.

CELLULE ASSURANCE QUALITÉ

Aujourd'hui, l'approche qualité à l'EPAU est incontournable pour répondre aux exigences du **secteur socio-économique**, assurer une **employabilité** des jeunes diplômés et améliorer l'**attractivité** de notre établissement à l'international. Cette visée est portée par la **Cellule Assurance Qualité CAQ** qui est rattachée à la direction de l'école. Sa principale mission est de piloter des actions ayant pour objet l'amélioration de la **qualité académique, scientifique et managériale**, au sein de notre établissement sur les plans de la **gouvernance**, de la **pédagogie**, de la **recherche**, de la **gestion des lieux**, de la **coopération**, et des relations avec le **monde professionnel et socio-économique**. La CAQ est un **noyau fédérateur** pour toute la **communauté de l'EPAU**, elle nécessite l'**engagement** de tout un chacun pour un avenir en **constante amélioration**.

PROJET ESAGOV

L'Enseignement Supérieur Algérien à l'heure de la Gouvernance Universitaire

ESAGOV est un projet de **coopération internationale** cofinancé par le programme Européen Erasmus+ CBHE et coordonné par l'Union des Universités Méditerranéennes UNIMED. Il a pour objectif d'accompagner les universités algériennes membres du projet (dont l'EPAU) dans le passage d'un étape supplémentaire en matière de **gouvernance** à travers la définition de leurs projets d'établissement et d'une **démarche-qualité**. Le projet vise à mettre en œuvre une série d'actions et un dispositif de travail concerté au sein de chaque université qui créera les conditions nécessaires d'une **définition collective** de la stratégie de développement de chaque université.

Le projet entend agir à différents niveaux pour renforcer les **compétences stratégiques** des dirigeants et des personnels académique et administratif de l'université.

Annexe 4 :

Compte rendu des tables rondes organisées lors des journées portes ouvertes sur le projet d'établissement

Ecole Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme
Projet d'Etablissement, « **Quel projet pour mon école ?** », EPAU, 02-03 mars 2020

Rapport partiel

Tables rondes

1. Tables rondes

Dans le cadre du Projet d'Etablissement de l'EPAU « **Quel projet pour mon école ?** », des tables rondes ont eu lieu dans l'après-midi de la première journée (02/03). Ces tables rondes avaient pour objectif de discuter de dysfonctionnements, de solutions et de visions dans le but d'améliorer la performance de l'EPAU dans les sept (7) domaines énumérés dans le document du projet. Différents profils ont été impliqués, relevant du socio-professionnel, de la recherche et l'enseignement et de la gestion donnant lieu à des discussions constructives. Ci-après la synthèse du contenu dégagé de chacune des tables rondes.

1.1. Table ronde 1 : Contribution du secteur socio-professionnel

Animateurs : S. Hamdi (Association des anciens étudiants de l'EPAU) ; R. Belamane (Conseil Local de l'Ordre des Architectes) ; H. Hadjilah (Syndicat National des Architectes Agréés).

Représentant le relai entre la formation et le terrain, les représentants du CLOA, le SYNAA et l'Association des anciens étudiants de l'EPAU ont débattu principalement sur le rôle de l'EPAU en tant que passerelle entre le monde de la formation et celui professionnel. Il s'en est dégagé un ensemble de constats et de recommandations, synthétisés dans les points suivants :

- Absence d'implication forte de l'architecte dans la fabrique urbaine et rôle de l'Ecole dans la formation de l'étudiant -futur architecte- en rapport à la réalité du terrain (contraintes, cadre bâti, administrations, cadre politique, ...) ;
- Manque de performance dans la maîtrise d'œuvre et nécessité de former l'étudiant d'architecture à ce domaine dans le cadre d'un module spécialisé en la matière ;
- Création d'une poste-graduation spécialisée dans la maîtrise d'ouvrage ;
- Mise au point d'un cadre permettant de renforcer l'association entre les mondes académique et empirique à l'école et à l'extérieure de celle-ci ;
- Lacunes dans l'actuel stage professionnel de dix-huit (18) mois et proposition de son intégration partielle dans le cursus scolaire de l'EPAU et sa validation par une soutenance d'habilitation ;
- Faiblesse du management dans les entreprises d'architecture, notamment dans les études urbaines, et nécessité de renforcement de la formation en la matière au sein de l'école.

1.2. Table ronde 2 : Débats autour des sept (7) domaines

Modérateurs : A. Benattalah, M. Bakour, I. Zaidi, M. Messaoudene, M. Srir, R. Zekagh, M. Hocine, A. Bendali-Hacine, Z. Mekhazni.

Rapporteurs : H. Saci et M. Temkit.

La deuxième table ronde a, par ailleurs, élargi le débat pour toucher au sept (7) domaines d’actions. Plusieurs profils y ont pris part (enseignants-chercheurs, étudiants, professionnels, ATS). Les questions relatives à la formation, l’expérience estudiantine et le milieu de travail ont été les plus soulevées. Ceci a renseigné sur la priorité qui leur est donnée par l’ensemble des intervenants. Ces derniers ont proposé ce qui suit :

- Rétablissement des stages de découverte, notamment au niveau des CPI, dans le double objectif d’enrichir la banque de données des étudiants et de créer un sentiment d’appartenance ;
- Révision du concours de la 2^{ème} année CPI. Pour cela, deux propositions ont émergé : soit un placement du dit concours avant l’intégration des CPI ; soit une dispense des étudiants de l’EPAU ;
- Révision de l’architecture de l’enseignement afin d’assurer : un nombre de cours adéquat ; une continuité dans les enseignements d’un semestre à l’autre et d’une année à l’autre ; et un équilibre entre les deux formations principales, à savoir, l’architecture et l’urbanisme.
- Flexibilité des modalités d’apprentissage de l’étudiants : cours optionnels ; cours communs entre écoles ou avec les universités (mobilité des étudiants) ;
- En ce qui concerne les stages d’immersion dans le milieu professionnel : élimination du système de notation au profit d’un système de crédit ;
- Elimination de la note présentielle au profit d’une autre relative à la participation dans des workshops, des conférences, etc. ;
- Réduction au maximum de la notation sur base d’examination sur table au profit d’une évaluation collective par l’intégration des modules dans l’atelier de projet (remettre l’architecture au centre de la formation) ;
- Ouverture de l’école sur les questions parallèles à l’architecture et l’urbanisme susceptibles d’impacter ces derniers (principe de l’université populaire) ;
- Implication de l’école dans des concours multidisciplinaires ;
- Capitalisation des travaux des étudiants à travers : la publication des projets dans une revue de l’école et des masters sur le site de l’EPAU ;
- Mise au point d’une plateforme numérique pour l’enseignement à distance ;
- Coordination des enseignements par la publication du contenu des programmes (exercices, objectifs, déroulés, etc.) sur le site de l’EPAU ou la plate-forme numérique ;
- Les trois mesures précédentes permettraient d’améliorer la visibilité de l’école sur le web ;
- Attraction du secteur utilisateur externe par les projets réalisés au sein de l’école et aboutissement vers des « projets sur commande » (financement des PFE et masters) ;
- Instauration de mesures d’incitation, de sanction et de reconnaissance envers l’étudiant et l’enseignant ;
- Sensibilisation aux domaines de l’architecture et l’urbanisme dans les paliers inférieurs à celui de l’université (changements de pratiques et de visions) ;
- Définition d’une capacité de charge des infrastructures de l’école pour un meilleur encadrement pédagogique ;
- Organisation de compagnes collectives pour l’hygiène ;
- Mise au point d’un plan d’évacuation en cas de risque majeur dans l’école.

Annexe 5 :

Tableaux de croisement des données quantitatives (auto-évaluation), qualitatives (post-it) et RNAQES

Domaine Formation :

Données qualitatives croisées (avis récurrents : post-it, boîtes à idées, compte rendu table ronde)	Données qualitatives (focus groups ou ateliers thématiques)	Données quantitatives (questionnaires)	Éléments RNAQUES à intégrer	Priorités (à traduire en termes d'objectif et/ou d'action)
<ul style="list-style-type: none"> Implémenter une plateforme d'enseignement en ligne (Model) et Renforcer l'école avec du personnels qualifiés dans le domaine informatique. Tabler sur le E-Ecole / l'école virtuelle /utilisation des technologies pour plus de communication et de transparence / Avoir une plateforme et non un portail et avoir un forum de discussion afin de partager des ressources 	<ul style="list-style-type: none"> Intégrer les méthodes d'enseignements et d'évaluation innovantes 	<ul style="list-style-type: none"> Développer l'E-enseignement et plus généralement l'E-gouvernance L'offre de formation n'est pas suffisamment visible pour les nouveaux bacheliers 	<ul style="list-style-type: none"> L'institution rend visible son offre de formation. (Réf F14) L'institution dispose de services numériques au service de ses étudiants et de son personnel. (Réf G14) 	<p>1.2 Renforcer les capacités et moyens d'encadrement</p> <p>1.3 Rendre facilement accessible(s) en interne et en externe le(s) parcours et les objectifs de formation</p> <p>1.5 Rendre les modalités de contrôle des connaissances objectives, équitables, fiables, publiées et communiquées.</p>
<ul style="list-style-type: none"> Evaluation des enseignants et enseignements par les étudiants : établir un questionnaire en ligne qui va être remplie par les étudiants. 	<ul style="list-style-type: none"> Evaluer efficacement les enseignements et les programmes d'enseignement 	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer la pratique de la différenciation pédagogique et la généraliser par l'ensemble des enseignants Les bilans des enseignements sont importants pour améliorer l'enseignement. Les comités pédagogiques doivent procéder à des évaluations continues 	<ul style="list-style-type: none"> L'institution a une politique d'accueil, de suivi et d'aide à la réussite des étudiants. (Réf F21) Les enseignements sont soumis à des révisions et à des évaluations régulières. (Réf F31) L'institution développe des processus d'amélioration de la pédagogie. (Réf F32) 	<p>1.4 Rendre efficace, collaboratif et participatif les organes pédagogiques et scientifiques</p>

<ul style="list-style-type: none"> la cellule de qualité doit mettre en place une boîte permanente d'évaluation Baptiser /décréter une journée de Débat à l'école et que ce soit de manière cyclique et permanente: Débattre divertis thématiques / Rapport recherche , enseignent /problème d'évaluation du projets / profil de l'architecture formé à l'ère du numérique / Internet /Gouvernance 	<ul style="list-style-type: none"> Assurer l'efficacité des organes pédagogiques 	<ul style="list-style-type: none"> Les dernières réformes des programmes n'ont pas apporté de résultats escomptés. Le règlement des études n'est pas satisfaisant La DE doit se doter d'un organisme permanent d'appui de ses missions de gestion participative 	<ul style="list-style-type: none"> L'offre de formation est cohérente au regard du projet de l'institution et de ses moyens matériels, humains et pédagogiques. (Réf F12) L'offre de formation s'appuie sur des approches pédagogiques adaptées et innovantes. (Réf F13) L'institution développe des structures de pilotage et de mise en œuvre des formations. (Réf F15) L'institution dispose de structures chargées d'élaborer des politiques concertées de formation, de recherche et de gouvernance. (Réf G22) 	<p>1.1 L'institution se dote de démarches avérées de conception de l'offre de formation.</p>
<ul style="list-style-type: none"> Assurer la qualité du stage Sorties pédagogiques et Valorisation des travaux des étudiants 	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer le caractère professionnalisant et les rapports avec le monde économique Assurer l'efficacité des organes de mise en relation avec le monde économique 	<ul style="list-style-type: none"> Il faudra s'adapter aux nouveaux besoins de la vie professionnelle. L'enseignement de l'architecture gagnerait à faire appel au monde professionnel. 	<ul style="list-style-type: none"> L'institution dispose de structures de mise en situation professionnelle et de suivi de son produit de formation. (Réf S23) L'institution développe un dispositif d'aide à l'insertion professionnelle. (Réf F52) La formation continue est partie intégrante de l'offre de formation. (Réf F71) L'institution assure des formations diplômantes et/ou certifiantes pour des publics 	<p>2.1 Impliquer davantage les étudiants sont dans le secteur socio-économique par la pratique du projet 2.2 Renforcer les liens avec les anciens diplômés de l'école 2.3 Encourager les enseignants à corrélés pratiques académiques et professionnelles (études, prestations de services) 2.4 Mettre en place une formation continue en direction des professionnels</p>

			du milieu académique et des milieux socio-professionnels. (Réf F73) <ul style="list-style-type: none"> L'institution développe un dispositif de suivi de l'employabilité des diplômés (Réf F54) 	
--	--	--	--	--

Domaine Recherche :

Données qualitatives croisées (avis récurrents : post-it, boîtes à idées, compte rendu table ronde)	Données qualitatives (focus groups ou ateliers thématiques)	Données quantitatives (questionnaires)	Éléments RNAQUES à intégrer	Priorités (à traduire en termes d'objectif et/ou d'action)
Etablir les passerelles entre la formation/recherche et le monde socio-économique	Renforcer l'association entre les mondes académique et empirique à l'école et à l'extérieure	Adapter la formation aux nouveaux besoins de la vie professionnelle	Assurer des formations diplômantes et/ou certifiantes pour des publics du milieu académique et des milieux socio-professionnels	Proposer des formations qualifiantes au profit du secteur socio-économique
Instaurer la revue de l'Epau	Capitalisation des travaux des étudiants à travers la publication des projets dans une revue de l'école		L'institution dispose d'une politique de communication et de diffusion de sa production scientifique.	Vulgarisation et dissémination de la production scientifiques sur le NET : thèse et projets de recherche, articles, événements scientifiques Édition de revue de recherche
Création d'une post-graduation spécialisée dans la maîtrise d'ouvrage	Encourager les nouveaux doctorants à travailler sur des sujets à caractère socio-économique à portée opérationnelle.		L'institution développe une recherche qui répond aux besoins de son environnement.	Proposer une offre de formation doctorale intégrant l'aspect entrepreneurial et favorisant des thématiques émanant du secteur économique
	organiser de journées de sensibilisation sur l'intérêt et			Améliorer l'identité numérique du chercheur

	l'importance de l'identité numérique du chercheur en tant que vecteur de visibilité.			
	Accroître les formes et le taux de collaboration dans le cadre des projets de recherche, des projets de cotutelle, ou de co-encadrement	L'institution garantit la qualité des formations doctorales par leur adossement scientifique et par des stratégies de coopération nationale et internationale.		Rendre visible les expertises nationales et internationales
	Vulgarisation et dissémination de la production scientifique sur le NET : thèse et projets de recherche, articles, événements scientifiques Édition de revue de recherche		L'institution mène une politique de valorisation et de transfert des résultats de la recherche	Encourager la publication scientifique en groupe notamment entre équipes/entre laboratoires/ entre chercheurs de d'autres laboratoires

Domaine Coopération :

Données qualitatives croisées (avis récurrents : post-it, boîtes à idées, compte rendu table ronde)	Données qualitatives (focus groups ou ateliers thématiques)	Données quantitatives (questionnaires)	Éléments RNAQUES à intégrer	Priorités (à traduire en termes d'objectif et/ou d'action)
<p>Favoriser les échanges universitaires internationaux pour les étudiants durant leur cursus.</p> <p>Augmenter le nombre de mobilités.</p> <p>Ouvrir des formations internationales.</p>	<p>Plus d'actions pour améliorer l'information sur les activités et les projets de coopération et de relations extérieures.</p> <p>Elaborer un plan de communication.</p> <p>Développer la mobilité entrante.</p>	<p>ATS : Manque d'information sur les projets de coopération.</p> <p>Enseignants : Manque de satisfaction par rapport aux projets de coopération avec des organismes nationaux et internationaux</p>	<p>Réf C11 : L'institution a une politique d'ouverture sur l'international.</p> <p>Réf C13 : L'institution dispose d'une politique de communication lui permettant d'améliorer sa</p>	<p>Renforcer la mobilité internationale pour tous les corps.</p> <p>Améliorer la visibilité des projets de coopération.</p> <p>Renforcer la communication autour des activités et des</p>

		<p>engagés par l'EPAU.</p> <p>Etudiants : intérêt de la majorité pour les projets de coopération (notamment mobilité) qui restent insuffisants / manque de communication autour des projets de coopération.</p>	<p>visibilité internationale.</p> <p>Réf C21 : L'institution entretient des partenariats internationaux en matière de formation et de recherche.</p> <p>Réf C22 : L'institution encourage la mobilité internationale.</p> <p>Réf C23 : L'institution dispose de moyens et d'infrastructures adéquats pour l'accueil des étudiants, enseignants et chercheurs étrangers.</p>	<p>projets de coopération.</p> <p>Favoriser la mobilité entrante</p>
--	--	---	---	--

Domaine Vie Universitaire :

Données qualitatives croisées (avis récurrents : post-it, boîtes à idées, compte-rendu table ronde).	Données qualitatives (focus groups ou ateliers thématiques)	Données quantitatives (questionnaires)	Éléments RNAQUES à intégrer	Priorités (à traduire en termes d'objectif et/ou d'action)
Améliorer l'hygiène dans les espaces int. et ext. Et particulièrement les sanitaires	Faciliter la collaboration entre les clubs et les partenaires socio-économiques.	Améliorer les structures des activités culturelles et sportives	<u>Réf.V12 :</u> L'institution accorde une attention aux besoins spécifiques des étudiants et du personnel.	Améliorer un cadre de vie plus adéquat pour une meilleure hygiène de vie des composantes de l'école.
Mieux équiper les locaux dédiés à	Renforcer la reconnaissance	Améliorer les conditions de	<u>Réf.V31 :</u> L'institution offre un cadre convivial	Mettre en place un dispositif renforcé

l'encadrement des étudiants	des membres des clubs.	travail (hygiène, sécurité, conflits)	aux différents acteurs.	assurant les conditions d'une hygiène.
Lever les discriminations	Faciliter l'adhésion massive des étudiants aux activités des clubs.	Améliorer le cadre de travail	<u>Réf. V34</u> : L'institution développe des partenariats avec les collectivités, les organismes de la ville et de la région en faveur de ses étudiants et de ses personnels.	Prendre en charge la communauté de l'école : restauration, hébergement, transport.
Wifi dans les espaces pédagogiques et les espaces administration	Renforcer la relation entre les étudiants en formation et les étudiants nouvellement diplômés.	Améliorer la santé à l'école	<u>Réf. V35</u> : L'institution contribue, avec les services concernés, à la prise en charge des étudiants et des personnels (restauration, hébergement, transport, ...).	Assurer la mise en réseau Internet de l'école.
	Prolonger le statut de membre des clubs au-delà du diplôme (valable 3 ans).	Mieux informer et partager sur les règles d'éthique et de déontologie	<u>Référence V41</u> : L'institution s'implique et encourage les activités citoyennes, les échanges et les débats sociétaux.	Renforcer le principe de l'égalité des chances
	Favoriser les rencontres entre les étudiants en formation et les étudiants nouvellement diplômés.	Meilleure prise en charge de la dimension environnementale et la question du DD.	<u>Référence V43</u> : L'institution est attachée au principe de l'égalité des chances.	



ESAGOV

L'Enseignement Supérieur Algérien
à l'heure de la Gouvernance Universitaire

www.esagovproject.eu

